

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

Séance du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt

Et le quatre juin à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°21-2020

Désignation des délégué (e) s auprès du S.I.A.E.P. des Rives du Tarn

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020 il appartient au Conseil Municipal – conformément aux articles L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales – de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des Rives du Tarn.

Après un vote du Conseil Municipal, sont élu (es) délégué (es) du SIAEP des Rives du Tarn :

Titulaires

- 1^{er} délégué : RASCOL Alain
- 2^{ème} délégué : LAFFOND Bernard

Suppléants

- 1^{er} suppléant : RIVEMALE Patrick
- 2^{ème} suppléante : WALIGORSKI Marie-Lou

Adopté à l'unanimité des voix

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire
Patrick RIVEMALE

